



Association des Parents d'Elèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental de
la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

PROCES VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'APEC

Vendredi 16 Novembre à 17h00

Salle Bonpland, Conservatoire de musique, 39 rue Thiers

ORDRE DU JOUR

- Bilan moral et financier
- Orientations générales pour l'exercice 2018-2019 et nouveaux projets
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

La présidente
Malorie Guilbaud-Perez

*Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale ordinaire vous pouvez nous faire part de vos questions par écrit avant **le vendredi 9 novembre 2018**, en les déposant dans **les boîtes à lettres** de l'APEC (hall des fonderies au conservatoire de musique et entrée des studios de danse) ou de préférence **par email** : association.apec@orange.fr*

Pour les différents votes, en cas d'absence, pensez à faire un pouvoir à un autre adhérent.

ORDRE DU JOUR

- **Bilan moral et financier**

Présenté par Malorie Guilbaud-Perez (Présidente) et Aude Rumen (trésorière)

RECETTES		
Cotisations		6 470,00 €
Encaissement cautions (livres non rendus)		565,00 €
ventes livres FM		1 945,00 €
	sous-total	8 980,00 €
spectacles la coursive		14 592,00 €
spectacles la sirène		320,00 €
spectacles opéra de Bordeaux		950,00 €
	sous-total	15 862,00 €
subventions		2 390,40 €
vente DVD - PHOTO		2 412,00 €
Vente billets gala		18 110,00 €
	sous-total	22 912,40 €
autres recettes (remboursements)		344,84 €
	sous-total	344,84 €
TOTAL DES PRODUITS		48 099,24 €

Une hausse significative des recettes (doublement, elles étaient autour de 31 000 euros seulement pour l'exercice précédent) qui s'explique en raison d'un quasi doublement du montant des réservations de spectacles via l'association...

Pour les cotisations : 431 familles adhérentes, près de 700 élèves représentés, des musiciens majoritairement, un nombre stable, avec comme les années précédentes qui se réveillent tardivement pour l'adhésion possible uniquement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre afin de faciliter le travail des bénévoles au moment des soirées du conservatoire de fin d'année.

Pour les encaissements des cautions des livres prêtés : un nombre bien moins important de chèques encaissés cette année, grâce aux relances effectuées régulièrement en juin et en septembre. Cette année nous n'avons pas encore eu le temps de faire les relances...

Pour la vente de livres : elle est moins importante que l'année passée car sur cet exercice, l'association a fait éditer et donc vendu bien moins de livrets ; ces livrets sont demandés et conçus par les enseignants du conservatoire, nous nous adaptons donc à leur demande qui évolue tous les ans, pour l'année en cours nous avons finalement édité cinq livrets et nous vendons en plus l'intégralité des œuvres pour le chant choral donc de poste va nettement augmenter sur le prochain exercice. Les tarifs sont proposés au plus juste pour les familles avec un petit différentiel en faveur des familles adhérentes mais le service est proposé à tous les élèves.

Pour les spectacles : la somme globale versée aux différentes scènes est en nette augmentation encore cette année, notamment car pour la seconde fois l'association a également travaillé avec l'Opéra de Bordeaux en proposant aux familles des élèves danseurs de pouvoir assister à un ballet classique, un bus complet de 50 personnes s'est rendu à Bordeaux un dimanche après-midi ; c'était une opération exceptionnelle qui n'a pu être reconduite cette année faute d'un nombre de places disponibles suffisant proposées par l'opéra de

Bordeaux ; enfin le partenariat avec La Coursive a été particulièrement attractif cette année, il concernait une sélection d'environ 14 spectacles (nombre stable vis-à-vis de l'exercice précédent) ; certains spectacles ont été particulièrement appréciés comme celui du Cirque Plume pour lequel l'association a réservé plus de 250 places sur plusieurs séances ; cependant étant donné l'engouement pour ce service sensible dès le samedi des inscriptions au conservatoire, le quota de réservations pour de nombreux spectacles a été rapidement atteint dès la fin septembre, sans possibilité d'augmenter la réservation ; des familles ont donc été déçues car elles ont réservé trop tard ; déception également face à l'annulation pure et simple de places réservées pour le spectacle de danse d'Angelin Prejlocaj ; nous avons rencontré Mme Simonet et Mme Mirande à La Coursive fin juin en présence de Marine Nouhaud de l'action culturelle du conservatoire afin de faire le bilan et planifier le partenariat de l'année en cours; pour le choix des spectacles comme tous les ans nous faisons appel par mail aux suggestions des adhérents ainsi qu'à celles des professeurs du conservatoire afin de pouvoir proposer un échantillon d'une douzaine de spectacles qui puisse satisfaire le plus grand nombre de familles et être en lien avec les activités pédagogiques menées...

Pour les soirées su conservatoire de fin d'année, les recettes sont en hausse par rapport à l'année passée, la soirée du vendredi reste plus sollicitée que celle du samedi; le programme de cette année différenciait bien les deux soirées, le vendredi était consacré à une soirée danse plus « traditionnelle » proposant les travaux des différentes classes de danse du conservatoire, quant aux séances du samedi et pour la première fois du mercredi à l'Agora de Saint-Xandre (séance plus que complète), un travail thématique était proposé, autour de Broadway, associant danseurs, chanteurs, musiciens du conservatoire et jeunes acteurs du Carré Amelot ; une proposition qui a particulièrement convaincu les spectateurs, nous avons eu de nombreux retours positifs, mais également des critiques notamment sur la présence des élèves de la classe de théâtre du Carré Amelot... ; en raison de la présence des musiciens et chanteurs sur scène, le coût afférant à la salle de La Coursive a été annoncé bien plus important donc les tarifs des places vendus ont été modifiés en conséquence ; les places à 5 euros pour les jeunes ont été particulièrement appréciées encore cette année; certaines familles ont déploré l'augmentation du prix des places pour les adultes mais l'association n'a pas d'autre choix pour faire face aux dépenses liées à l'organisation de ces soirées qui ne reçoivent par ailleurs aucun soutien financier particulier ; de plus les bénéfices de ces soirées financent l'action culturelle de l'association pour l'année ; plus de 85% de la vente des billets s'effectue en pré-vente par les réservations des adhérents, ce qui rend les ventes du soir même très fluides quand les adhérents passent chercher leurs places réservées à l'avance; cette année les soirées du conservatoire auront lieu les vendredi 7 et samedi 8 juin 2019, des soirées sans projet particulier cette année.

RECETTES du GALA	tarifs	places vendues			recettes		
		vendredi	samedi	mercredi	vendredi	samedi	mercredi
invités et danseurs assis	0	184	68	36	0	0	0
jeune (- 18 ans)	5	336	240	56	1680	1200	280
adultes adhérents (4 max/famille)	10	341	255	163	3410	2550	1630
adultes extérieurs	20	126	170	72	2520	3400	1440
	total	987	733	327	7610	7150	3350

18110

Remarques :

- Concernant le contenu des soirées danse, des familles adhérentes regrettent que les danseurs aient moins de place / de temps sur scène que précédemment, au profit des musiciens et danseurs qui par ailleurs ont bien d'autres temps de « représentations » que les danseurs
- Concernant l'organisation de ces soirées, serait-il possible de les placer entièrement un WE, samedi et dimanche, et non vendredi et samedi, car certaines familles rencontrent des difficultés importantes à ce que leur enfant soit disponible le vendredi AM, notamment tous les élèves du primaire.

L'association propose que ces questions soient portées à l'ordre du jour du premier conseil d'établissement du 7 décembre prochain.

La recette « subvention » correspond à une participation financière tardive des conservatoires de Niort et de Poitiers pour le projet Re-Sérénade de l'année dernière

CHARGES		
vie associative		
cotisation fédération		0,00 €
assurances		201,38 €
téléphonie et internet		789,16 €
frais postaux		24,91 €
fournitures de bureau		154,20 €
matériel		63,00 €
alimentation		349,35 €
	sous-total	1 582,00 €
services aux adhérents		
matériel FM		5 963,31 €
	sous-total	5 963,31 €
action culturelle		
master class / stages		336,00 €
spectacles la coursive		19 470,00 €
spectacles la sirène		530,00 €
spectacles opéra		2 114,00 €
	sous-total	22 114,00 €
Gala du conservatoire		
gala : vidéo, musique, photo		3 378,28 €
gala: frais d'impression		1 520,40 €
gala: salle et techniciens		10 504,80 €
gala: droits sacem		1 874,00 €
gala: fournitures diverses		578,73 €
	sous-total	17 856,21 €
autres		
projets spécifiques		267,80 €
impayés (cautions encaissées non solvables)		40,00 €
	sous-total	307,80 €
TOTAL DES CHARGES		47 823,32 €

Concernant les dépenses de l'association

Pour l'instant l'association n'est plus adhérente à une fédération d'apec, donc nous ne payons pas de cotisation fédérale : ce choix avait été formulé en raison du coût important que cette adhésion représente : entre 4 et 5 euros par adhérent.

Le coût des frais de fonctionnement est stable sur tous les postes : les plus grosses dépenses concernent la téléphonie et internet : abonnement orange de 48€ par mois, frais d'hébergement du site internet, abonnement à Microsoft office ; les frais d'alimentation concernent essentiellement des goûters pour des jeunes élèves, ou de certaines formations musicales, ou encore la convivialité au local ; pour le matériel et les fournitures de bureau ce sont essentiellement des consommables comme le papier, les stylos, les enveloppes... c'est le plus petit pôle de dépenses de l'association.

Pour le pôle services aux adhérents : ce pôle de dépense concentre cette année les dépenses liées au renouvellement des manuels de FM, mais aussi à l'achat de livrets revendus (comme les livrets de chorale) et les frais de reprographie des livrets de FM élaborés par les enseignants ; donc déduction faite des recettes liées à la vente des livres et livrets, le renouvellement des manuels a coûté cette année 4000 euros à l'association (soit la valeur de la moitié des cotisations).

L'action culturelle est le plus gros pôle de dépenses cette année, mais là encore, une fois déduite la part versée par les familles, l'association a investi 6252 euros dans le financement de places de spectacles (soit la valeur de toutes ses cotisations, ou bien l'équivalent de la moitié de la valeur de ses cotisations, ajoutés aux bénéfices du gala de fin d'année) pour les élèves du conservatoire et les familles adhérentes.

Pour les soirées de fin d'année du conservatoire le coût approche les 18000 € en raison d'une facture La Coursive salle + techniciens particulièrement élevée, mais tous les postes ont augmenté pour ces soirées : le poste impression car cette année l'association a aussi édité des programmes, le poste photo/vidéo car deux DVD différents ont été nécessaires, les droits SACEM ont augmenté car ils correspondent à un pourcentage des recettes... ; le bénéfice est donc de 2666 euros, un bénéfice inférieur aux années précédentes et qui a été intégralement investi dans l'action culturelle à destination des élèves et des familles adhérentes.

Le bilan financier est légèrement positif cette année, l'équilibre budgétaire est atteint.

Le bilan moral est financier est adopté à l'unanimité

- Orientations Générales pour l'exercice 2018-2019

? Vie associative :

- Adhésion à une fédération ?
 - o Inutile de le renouveler pour l'instant le coût est trop important
- Maintien du site internet ?
 - o Oui c'est un outil pratique pour les adhérents
- Maintien du financement des goûters de fin d'année ?
 - o Plutôt que de proposer des goûters au moment de Noël dans les classes des 1c1, ou à l'issue des cartes blanches en danse ou à la fin du gala, proposition est faite d'organiser plutôt un goûter commun musique et danse de fin d'année scolaire, au mois de juin, pourquoi pas le 21 juin, sur le créneau 18h-20h, dans la cour du conservatoire...

? Services aux adhérents :

- Maintien de la cotisation à 15€ ?
 - o Oui le tarif stable est apprécié par les familles
- Encaissement des cautions si les livres ne sont pas rendus ?
 - o Cet encaissement des cautions est nécessaire étant donné le nombre important de livres non rendus
- Présence sur les journées d'inscriptions ?
 - o A renouveler ... mais les flux ont été parfois compliqués à gérer car le lundi a connu une très forte affluence... un point à aborder lors du conseil d'établissement du vendredi 7 décembre
- Maintien du service de dépôt-vente ?
 - o Oui c'est un service qui dépanne.... Sa gestion est cependant à améliorer

? Spectacles :

- Reconduction des partenariats avec La Sirène et La Coursive / Maintien du financement des places élèves (autant / moins) ?:
 - o Oui c'est un service particulièrement apprécié, il faut le continuer
- Pour l'opéra de Bordeaux, l'opération n'a pas pu être reconduite cette année, la personne en charge des réservations des groupes n'a pas voulu nous réserver 50 places pour le ballet « la fille mal gardée », nous ré-essaierons l'année prochaine.

? Destruction des manuels de FM trop anciens :

- Certains manuels sont rangés dans des cartons depuis 5 ans... ils n'intéressent personne, nous proposons de les détruire
 - o Oui, proposition également de participer à la brocante spéciale musique organisée par l'école de musique de Sainte Cécile.

LA SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EST LEVEE A 19h30.